



NUMÉRO 11

NEWSLETTER DE BERSON

Bulletin d'information de la Mairie de Berson



Présentation des vœux du Maire

Chères Bersonnaises, Chers Bersonnais,

En cette période de transition vers une nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour une année 2024 prospère, remplie de bonheur et de réussite pour chacun d'entre vous. Que cette nouvelle année soit synonyme de réalisations personnelles et collectives, de solidarité et de progrès pour notre belle commune.

Je suis fier de partager avec vous les avancées significatives que nous avons accomplies ensemble au cours de l'année écoulée, ainsi que nos projets ambitieux pour l'avenir.

Tout d'abord, je suis heureux de vous annoncer le lancement de la construction du nouveau restaurant scolaire. Ce nouvel établissement offrira à nos enfants un cadre moderne et sécurisé pour déjeuner, favorisant ainsi leur épanouissement et leur bien-être.

En parallèle, notre engagement reste entier en faveur du pôle commercial. Nous poursuivons notre démarche visant à pérenniser les services et commerces existants et à faciliter le développement de ceux qui le souhaitent. Ceci afin de dynamiser notre économie locale et d'offrir à nos habitants un plus grand choix de services et de commerces de proximité.

La sécurité et le confort de tous les citoyens demeurent une priorité absolue pour notre municipalité. C'est pourquoi nous avons entrepris la création de nouvelles voies piétonnes de circulation, permettant ainsi à chacun de se déplacer en toute sécurité et de profiter pleinement de notre charmante commune. Au cours de l'année à venir nous ambitionnons de développer progressivement ce dispositif à l'ensemble de la commune.

Ces derniers mois, nous avons constaté une recrudescence des actes de vandalisme. Ces comportements nuisent non seulement à l'esthétique de notre commune, mais ils représentent également un fardeau financier pour nos contribuables et détériorent le bien vivre dans notre belle commune. Aussi nous avons décidé d'installer un système de vidéosurveillance dans les zones stratégiques du village.

Vous pouvez suivre les actualités de la commune depuis votre ordinateur ou votre smartphone

La page Facebook

 @ville de berson

Le site internet

www.mairieberson.fr

L'application

 Intramuros

Téléchargeable gratuitement sur Play Store ou App Store

Ces caméras sont positionnées stratégiquement dans les lieux publics les plus fréquentés. Il est important de souligner que cette installation de vidéosurveillance se fait dans le respect total de la vie privée des citoyens.

Par ailleurs, dans le cadre de notre lutte continue contre la vitesse en agglomération, des mesures renforcées seront mises en place pour garantir la sécurité routière de tous, en particulier des piétons et des enfants.

Nous avons également pris des mesures concrètes en matière de transition énergétique, avec la rénovation et la modernisation des bâtiments communaux. Cette initiative vise à améliorer notre empreinte carbone, à réduire et maîtriser les dépenses de la commune et à préserver notre environnement pour les générations futures.

A l'aune de la baisse importante des aides diverses sur lesquelles la commune pouvait établir ses projets et assurer son fonctionnement, il devient capital de maîtriser chaque euro investi tant en fonctionnement qu'en investissement. Ce souci d'un investissement bien engagé guide chacun de nos projets.

Enfin, je souhaite souligner l'importance du bien vivre ensemble dans notre commune. La mise en conformité de l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite est une première étape, déjà engagée, elle se fait en collaboration avec les Bâtiments de France. Mais aussi à travers des initiatives communautaires et des événements rassembleurs, nous renforçons les liens qui nous unissent et souhaitons favoriser une culture de respect, de tolérance et d'inclusion.

Ensemble, nous avons accompli beaucoup de choses au cours de l'année passée, mais notre travail n'est pas encore terminé. Je vous invite à continuer à vous engager activement dans la vie de notre commune, à partager vos idées et vos préoccupations, afin que nous puissions construire un avenir meilleur pour tous.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien continu. Ensemble, nous sommes plus forts, et ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Je vous souhaite à nouveau une merveilleuse année 2024, pleine de succès et de bonheur pour vous et vos proches.

Bien cordialement,
Sébastien Trébucq.



Photos : présentation des vœux de la municipalité le mercredi 31 janvier 2024

Le budget 2023 de la commune : les chiffres clés

Les chiffres présentés ne tiennent pas compte pour certains du mois de décembre 2023

Dépenses



Voirie : 100 619 €

(travaux et investissements, entretien des routes)



Eclairage public : 51 846 €

(consommation et entretien)



Mairie : 34 254 €

(maintenance table de ping-pong, équipement administratif, eau...)



Chauffage des bâtiments

: 35 534 €

(consommation et entretien)



Ecole : 126 933 €

(mobilier, matériel informatique, réparation toiture, cantine, qualité de l'air, fournitures scolaires...)



Remboursement des

emprunts et des intérêts

d'emprunts : 90 043 €



Masse salariale : 585 881 €



Vie associative : 23 850 €

(subventions aux associations et clubs)

Recettes



Impôts : 879 138 €



Dotation de l'état :

396 703 €



Produits de services :

70 532 €

(garderie, cantine, concession cimetière, location des salles, droit de place)

Rencontres littéraires

Dans le cadre de "Livres en citadelle" organisé par Preface Blaye, nous avons eu le plaisir d'accueillir Bruno Lasnier le 08 décembre 2023.

Cet auteur-photographe nous a présenté ses ouvrages de magnifiques photos. Il nous a emmené entre autres choses dans l'ouest du Groenland (les Icebergs sont encore libres d'ouvrir les yeux) sur l'estuaire de la Gironde (terres atlantiques) à travers le monde grâce à ses images prises pendant trente ans au cours de ses voyages.



Entretien des fossés

Comme le veut la loi, depuis 2006, la mairie n'entretient plus les fossés qui ne sont pas aux abords des routes. C'est au propriétaire riverain de procéder à l'entretien régulier du fossé afin qu'il puisse permettre l'évacuation naturelle des eaux. Si le fossé est en limite de parcelle, l'entretien doit être assuré à parts égales entre les deux propriétaires riverains. L'entretien des fossés est essentiel pour assurer le bon écoulement des eaux pluviales. S'ils sont encombrés, des bouchons peuvent se former entraînant des débordements et des nuisances en amont et en aval.



Pourquoi on mange du pain d'épices, pourquoi on décore un sapin, pourquoi ceci et pourquoi cela !



En attendant Noël, la bibliothèque municipale a invité Mme Saperlipopette à venir à la rencontre des enfants. Tous les participants ont été ravis par les petits contes, comptines et histoires de Noël.

Un enchantement pour petites et grandes oreilles !

Le fauchage et le curage des fossés situés sur les routes sont quant à eux réalisés par les collectivités territoriales : le Conseil départemental de la Haute-Gironde gère l'entretien des fossés des routes départementales et le service technique de Berson ceux des routes communales.

Au vu des nombreuses averses de ces derniers mois, le personnel du service technique a procédé au curage des fossés, qui consiste à enlever les sédiments qui se sont accumulés par décantation sous l'eau.

Le curage se fait manuellement à la pelle ou au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage.



Marché de Noël

Voici un mot de remerciement de Solenne Sanchez, adjointe en charge du marché de Noël du samedi 16 décembre :



Je tiens à remercier sincèrement tous les bénévoles qui ont œuvré depuis plusieurs mois pour cette édition du marché de Noël de Berson 2023.

Merci à tous les commerçants et toutes les associations qui nous ont proposé de merveilleux produits ainsi que toutes les associations, les prestataires et les enfants qui ont participé à la parade lumineuse.

Merci à Monsieur Jean-Noël Caron pour cette animation extraordinaire.

Merci aux agents de la municipalité pour votre aide.

Merci pour ce feu d'artifice sublime.

Mais également vous très chers visiteurs, vous étiez nombreux l'année dernière et vous étiez encore plus nombreux cette année alors merci pour votre fidélité sur cette seconde édition.

La magie a opéré pour nous tous, merci pour ce moment privilégié.

Les idées sont déjà nombreuses pour l'année prochaine.

Bravo à tous, à très vite





Photo : ESPhoto



Photo : ESPhoto



Photo : ESPhoto

APC (Agence Postale Communale) : nouveaux horaires

Ouverture


Mardi à vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h45


Samedi de 9h15 à 11h45

Relevé du courrier

Lundi au vendredi à 12h et le samedi à 10h

Lorsque l'Agence postale communale est fermée, vous avez la possibilité de récupérer vos colis et lettres recommandées au Centre de tri postal de Saint-Martin-Lacaussade.

 ZA La Tonnelle 333390 Saint Martin Lacaussade

 05 57 94 79 46

Distribution des cadeaux

Comme chaque année le Père Noël n'a pas oublié les enfants de l'école de Berson !

Il a confié à Monsieur le Maire et Madame Trébuçq, adjointe aux affaires scolaires, une mission : celle d'offrir quelques gourmandises et des cadeaux aux élèves des différentes classes.



Travaux de canalisation

La déperdition en eau potable dans le Blayais est considérable en raison de la vétusté des réseaux dans certaines communes : vieillissement des canalisations et des matériaux, corrosion, etc.

Le Syndicat des eaux a cependant entrepris des travaux pour renouveler les canalisations, notamment à Berson, Rue de la Croix de Martin, Rue de la Croix de Rousset et Rue de Rousset depuis le 29 janvier jusqu'au 29 février 2024. Ces travaux permettront un meilleur rendement du réseau en luttant contre les fuites.



Salon livres et cépages



Notre premier salon Livres et cépages qui a eu lieu samedi 27 janvier a rencontré un vif succès. Quel plaisir de recevoir ces retours positifs, bienveillants, encourageants de tous les intervenants et du public.

Nous remercions :

- **Alain Cuvillier**, auteur, d'avoir été notre parrain pour cette première édition.
- **Maxime Garcia**, illustrateur, pour ces magnifiques spectacles en direct qui ont ravi le public.
- le **Château Tour Saint-Germain** pour le verre de l'amitié offert en fin de salon.
- **Les auteurs et illustrateurs** : Lapoum', Martial Maury, Anaël Train, Carole Merlo, Virginie T, Dominique Esse, Ion Ion GR, Mireille Calmel Sansey, Gerard Sansey, Dominique Sensacq-Noyer, Jean-Luc Buetas, Nathalie Florentin, Aurélie Bianchi, Bruno Lasnier et Cyrille Auber.



- **Les viticulteurs** : Château Pouyau de Boisset, Château Pinet La Roquette - Vignobles Rodriguez & Co, Château la Braulerie-Morriset et Château Lacouture.
- **Les librairies et éditeurs** : Jaufré Rudel, Dragons Lutines & Compagnie, Lire en Caravane, Il était un bouquin et l'Atelier des Brisants Éditions.

Merci à tous de votre présence et de nous avoir fait confiance. Nous avons passé ensemble une très belle journée de partage et d'échanges. Merci à toutes les personnes qui sont venues découvrir, rencontrer, déguster, et qui nous encouragent pour le renouvellement de cette expérience.


Partenariat B&S

La prochaine édition de Bières & Sons aura lieu les vendredi 06 et samedi 07 septembre. Unique en Gironde, le but de Bières & Sons est de présenter et de faire découvrir au public des bières locales dans une ambiance festive et conviviale. Différents brasseurs sont sélectionnés et viennent sur place pour proposer des bières artisanales girondines aux visiteurs. Des concerts sont programmés pour les deux soirées.

Vous gérez une entreprise et vous souhaitez apporter une visibilité plus importante à votre commerce ?

Devenez partenaire de la manifestation !

Contactez la mairie afin que l'on vous transmette une présentation du dossier de partenariat de B&S.

 05 57 64 35 04

Les Tréteaux de l'Enfance

La première saison des Scènes d'Hiver de la compagnie Les Tréteaux de l'enfance a débuté à Berson. Et le public fut au rendez-vous ! 120 spectateurs pour **Arrête ton cinéma!** le vendredi 9 février et 100 spectateurs pour **Antigone** le samedi 10 février.

"Nous avons retrouvé la fréquentation publique que nous avions à Berson avant le confinement. C'est une bonne nouvelle!" nous a confié la présidente de l'association.



Des élèves de l'école souhaitent leurs meilleurs vœux à nos Aînés

Au mois de janvier, nous avons fabriqué des cartes de vœux. Puis nous avons écrit aux aînés de Berson. Nous les avons envoyées... Quelques uns ont répondu et nous les remercions.



“La carte de Jean-Louis et Pauline était mignonne” **Zyie.**

“J’ai adoré la lampe de chevet offerte par Viviane. Je l’allume le soir pour lire un peu” **Camille.**

“Jean-Louis m’a répondu avec une carte de Noël : j’ai bien aimé sa réponse” **Paul.**

“La carte de Noël de Raymonde m’a beaucoup plu” **Lucas.**



Nous espérons les rencontrer un jour pour jouer, danser et partager un goûter. Les élèves de CE1-CE2.

Repas des Aînés



Comme chaque année, la municipalité de Berson met à l’honneur ses Aînés au traditionnel repas des Aînés.

Le samedi 24 février, 104 bersonnais ont partagé ce moment de convivialité avec les membres du Conseil municipal, le repas servi par le traiteur Rousseau PW de Faleyras.

Nouveau foodtruck

Le foodtruck Canteen Street propose dorénavant un service de restauration sur place ou à emporter tous les vendredis de 18h30 à 23h00 à Berson.

Vous pouvez le retrouver Place du Foyer Rural, Avenue de la Libération.

Possibilité de commander à l’avance.

☎ 06 24 71 55 31

📌 CanteenStreet



Créée en 2009, l’entreprise se compose de deux membres :

- Vanessa, spécialisée dans la boulangerie, les pâtisseries et la Street Food,
- David, spécialisé dans la cuisine traditionnelle et la cuisine du monde.

Ils proposent un menu du jour abordable pour tous, une carte de remplacement et snacking avec un plat végétarien.

Ils privilégient des produits en circuit court, d’éleveurs et d’artisans locaux.

Les plats proposés sont cuisinés en amont dans leur laboratoire à domicile et les finitions ainsi que la cuisson sont apportées dans leur caravane vintage sur place.

Le Conseil Municipal des Jeunes en visite au Sénat

Sur invitation de Madame Nathalie Delattre, Sénatrice de la Gironde, les enfants du CMJ ont visité le Sénat mercredi 06 mars.

Après un voyage en train, la tour Montparnasse, à l'arrivée, a impressionné nos jeunes élus.

Ensuite, repas au restaurant en compagnie de Madame Delattre et visite du Sénat.

Le grand escalier, la salle du livre d'or de Marie de Médicis, l'immense bibliothèque, le trône de Napoléon ont retenu l'attention des enfants qui ont posé des questions pour avoir des renseignements complémentaires.



Après cela, direction l'hémicycle pour assister aux questions au Parlement. Impressionnant !

Et retour à Berson, en train, après une journée bien remplie, ô combien enrichissante !!

Les enfants du CMJ vont consigner par écrit cette expérience afin d'en faire un album pour conserver et exposer leur travail à leurs camarades, aux élus, aux administrés.

Les jeunes élus remercient Monsieur le Maire et le Conseil municipal de leur avoir offert ce voyage et cette visite, Madame Delattre de son invitation et de la prise en charge du repas ainsi que les personnes qui les ont accompagnés.



Opération broyage

Dans le cadre de ses engagements d'une démarche globale de Zero Waste, Zéro Déchet/Zéro Gaspillage et de Zéro Phyto, la commune vous a invité à apporter vos branchages et à récupérer le broyage le 20 et 21 mars dernier.

Ces demi-journées avaient pour objectif de sensibiliser les bersonnais à ces pratiques de valorisation de la matière organique.

9 bersonnais ont participé à cette opération.



Une conseillère numérique pour vous accompagner



Madame Virginie Guéné, conseillère numérique de la mairie de Plassac, propose ses services à la commune de Berson pour accompagner les Bersonnais qui ont besoin d'aide pour :

- réaliser leurs démarches administratives en ligne,
- apprendre à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette,
- gérer une boîte mail,
- naviguer sur Internet en sécurité...etc.

Le but de sa mission étant de rendre les bénéficiaires autonomes. Ce service, subventionné par l'État dans le cadre de France Relance, est gratuit.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous (entretien individuel ou atelier collectif), contactez le 06 95 64 06 30. Ces entretiens se tiendront à la mairie de Berson, un jeudi après-midi par mois.

Élections Européennes : le 09 juin 2024



Les élections européennes permettent aux citoyens inscrits sur listes électorales d'élire un député au suffrage universel direct. L'élection des députés européens aura lieu en un tour, le **dimanche 09 juin 2024**.

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, effectuez la démarche en ligne sur le site du service public ou présentez-vous à la mairie avec les documents suivants :

- Formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales
- Carte d'identité en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, avis d'imposition ...)

La date limite pour s'inscrire est fixée :

- **au 1er mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne** (sur les listes consulaires, inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 3 mai inclus),
- **au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier en mairie et sur les listes consulaires.**

Vote par procuration

Vous pouvez établir une procuration pour un tiers (votre mandataire) auprès de votre consulat, des consuls honoraires habilités ou à l'occasion d'une tournée consulaire. Le mandataire peut être inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre, mais devra cependant voter pour vous dans le bureau de vote qui vous est assigné.

Nouveaux référents de hameaux

Dans la précédente newsletter un appel à candidature avait été lancé aux bersonnais pour trouver deux référents afin de constituer un relais d'informations entre les habitants et les élus.

Nous remercions celles et ceux qui ont relayé cette annonce.

Au cours d'une réunion, deux nouveaux référents qui ont présenté leur candidature en mairie ont été affectés à un secteur : Caroline Moreau pour la zone 2 et Sophie Bernicot pour la zone 3.

Des panneaux d'affichages vont être installés dans les lieux dits indiqués sur le plan ci-dessous pour relayer certaines informations de la commune aux habitants.

Coordonnées des référents :

Zone 1 • Aurélie KHETIB

✉ aureliek14@hotmail.com

Zone 2 • Caroline MOREAU, 46 Rue de La Tuilerie

✉ caromoreau33@gmail.com ☎ 06 74 25 57 46

Zone 3 • Sophie BERNICOT, 15 Lieu-Dit Estève

✉ bernicot.sophie@orange.fr ☎ 06 17 80 96 72

Zone 4 • Ludovic DROMARD, 3 les Vanlins

✉ ldromard@free.fr ☎ 06 75 08 48 51
du lundi au samedi de 18h30 à 20h.

Zone 5 • Michèle EYMARD, Génicot

✉ mi.ey@orange.fr ☎ 06 71 58 60 45
de 9h à 11h et de 15h à 18h du lundi au vendredi.

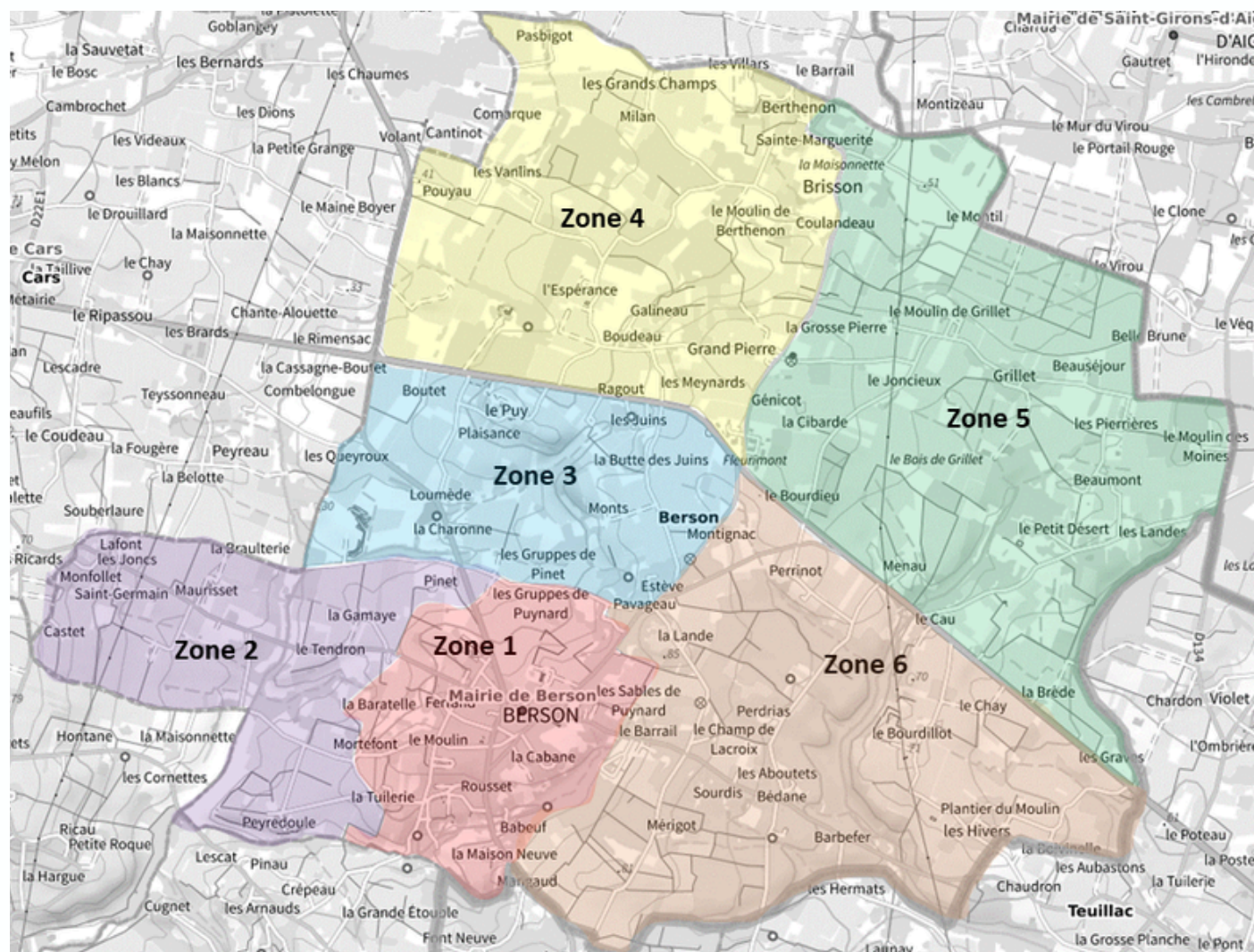
Zone 6

Anne-Marie DONATI, 9 Les Hivers

✉ amarie.donati@orange.fr ☎ 06 42 65 70 44
de 17h à 19h et les mercredis après-midi.

Bernard CARLIER, Les Hivers

✉ berkar2@wanadoo.fr ☎ 06 03 75 04 30



Nouvelle ligne de car express reliant Blaye à Bordeaux

La Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et Nouvelle-Aquitaine Mobilités, avec le soutien du Département de la Gironde sur les aspects liés aux infrastructures routières, ont lancé le 8 janvier une ligne de cars express reliant Blaye à Bordeaux. Cette nouvelle ligne offre aux habitants de Haute-Gironde de nouvelles options de déplacement.

Le parcours

- **11 communes desservies entre Blaye et Bordeaux** : Cars, Berson, Pugnac, Saint-Laurent-d'Arce, Saint-André-de-Cubzac, Cubzac-les-Ponts, Saint-Vincent-de-Paul, Ambarès-et-Lagrave, Sainte-Eulalie, Carbon-Blanc et Lormont.
- **3 arrêts desservis dans Bordeaux** : Cité du Vin, Place Ravezies et Les Aubiers

Les avantages pour les usagers

Fréquent

Voyagez toute l'année (y compris les vacances scolaires) avec un car toutes les 20 minutes (en heure de pointe) du lundi au vendredi de 5h15 (1er départ de Blaye) à 21h15 (dernier départ de Bordeaux, soit un total de 51 services par jour).

Economique

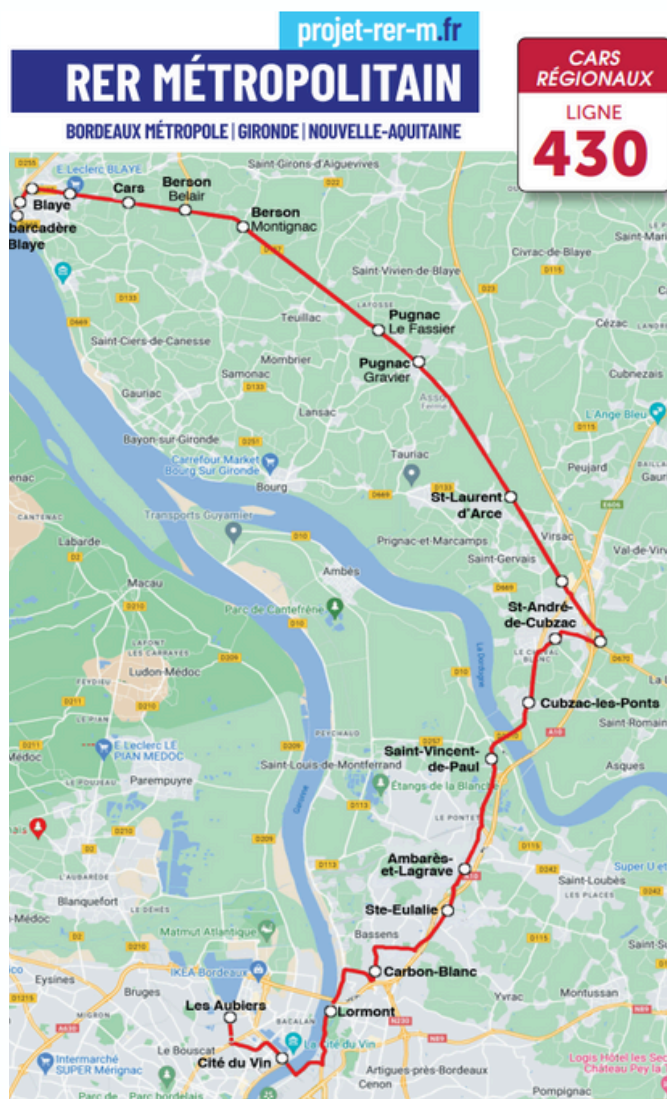
Ne vous souciez plus du prix du carburant, des coûts de stationnement, de l'entretien du véhicule, et profitez des prix attractifs du transport public régional : 2,30€ le voyage, 43€ le pass mensuel tout public.

Pratique

Profitez des aires de covoiturage mises à disposition sur le parcours et des connexions avec les lignes de tram et bus TBM et les lignes de car régionales.

Eco-responsable

Un car complet, c'est près de 60 voitures en moins sur la route (en autosolisme). Vous réduirez d'autant plus votre impact environnemental en voyageant à bord des cars au biogaz (-80% d'émissions de particules fines) et aux biocarburants (-60% d'émissions de CO2)



Où acheter ton titre ?

- Sur les applications **CARS 33** et **Ticket Modalis**
- Sur boutique33.transports.nouvelle-aquitaine.fr
- À bord du car
- Dans les points de vente



Les **fiches horaires de la ligne 430** sont consultables sur notre site, dans la rubrique "Informations pratiques".

Vous pouvez vous renseigner:

- Sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
- Au **0970 870 870** (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 8h à 19h
- Dans les **agences TBM** : gare de Bordeaux Saint Jean, Lormont Buttinière, Quinconces et Arts & Métiers

Comment trier ses biodéchets ?

Depuis le 1er Janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire. Tous les français doivent disposer, à proximité, d'une solution de tri de leurs biodéchets.

Ce que dit la loi :

Tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables à partir du 1er janvier 2024. Les collectivités territoriales chargées de la mise en œuvre de cette disposition devront leur proposer des moyens de tri à la source, conjoints ou complémentaires, comme des bacs séparés pour une collecte spécifique, compostage individuel ou collectif...

À savoir

Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement, les biodéchets sont « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Pour connaître les solutions qui existent autour de votre lieu d'habitation, rendez-vous sur www.smicval.fr.

Le Smicval accompagne également les communes ou associations qui le souhaitent dans la mise en place de composteurs collectifs.

Et enfin, avec le déploiement de la collecte en points d'apport collectif (arrêt de la collecte en porte à porte), des points de collecte spécifiques pour ces déchets que nous appelons « Restes Alimentaires », sont mis en place au fur et à mesure du déploiement.

Plusieurs solutions existent :



Points d'apport collectif (aériens)

Colonnes enterrées



Composteurs partagés



Vos restes alimentaires ne sont pas des déchets !

Ils représentent une matière organique qui sert à nourrir les sols et à produire de l'énergie via le phénomène de méthanisation.

... et plein d'alternatives originales pour le compostage individuel !



bokashi



lombricomposteur



composteur



poule

TRIONS-LES, POUR MIEUX LES RECYCLER !

Le Smicval met déjà à disposition des usagers différentes solutions dont certaines sont en place déjà depuis plusieurs années :

- Collecte en porte à porte de ces déchets sur une quinzaine de communes de son territoire
- Mise à disposition de composteurs individuels et tuto pour en fabriquer un soi-même
- Formations
- Soutiens financiers :
 - ▶ Pour l'achat de matériel de tri des restes alimentaires ou compostage domestique (bioeaux, seaux bokashi, pots de fleur composteurs, jardicomposteurs, lombricomposteurs, composteurs individuels)
 - ▶ Pour l'achat de poules (minimum 2)
 - ▶ Pour l'achat d'un poulailler ou d'une clôture ou tuto pour en fabriquer un soi-même

Collecte en porte à porte

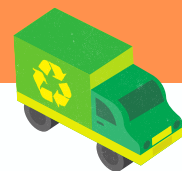
7 communes ont déjà modifié leur mode de collecte (points d'apport collectifs).

Cette mise en œuvre technique nécessite, pour d'autres communes, des modifications au niveau des circuits de collecte des déchets en porte à porte.

Depuis le 1er janvier 2024 notre commune bénéficie d'un nouveau calendrier de collecte. Il sera valable jusqu'à la mise en place des points d'apport collectifs sur notre commune.

Jour de collecte : mardi

Le nouveau calendrier est disponible sur notre site et directement en mairie.



Fin d'année de la JSB

La JSB compte à ce jour 136 licenciés et nous sommes heureux de compte chaque année d'avantage de filles.



Nos U11 ont participé au challenge Fétis LAHITTE. Ils se sont classés à la 4ème place (sur 10 équipes).

Nous retiendrons leur combativité, leur solidarité et leur sourire.



Nos loisirs, quant à eux, se hissent à la 3ème place du podium au tournoi "Téléthon" de Libourne.



Vous avez certainement aperçu notre char au marché de Noël, organisé par le village. Les enfants ont adoré partager ce moment avec vous.

Nos petits footballeurs ont fait le tour de Berson pour vendre les calendriers du club. Les bénéfices nous permettront d'acheter du matériel.

Retrouvez toutes nos informations sur notre page Facebook et n'hésitez pas à venir encourager nos équipes.

 JS Bersonnaise



FCPE

En cette fin d'année 2023 plusieurs actions ont pu être proposées aux enfants et parents de l'école maternelle et primaire de Berson :

- Ventes et distributions de madeleines et de sapins
- Atelier de Noël à destination des enfants de la commune le 2 décembre dernier
- Distribution de chocolats de Noël aux enfants de l'école
- Participation au marché de Noël de Berson avec la tenue d'un stand.

Certains de ces évènements nous ont ainsi permis de participer au financement d'une partie du spectacle de fin d'année de l'école.



Toute l'équipe de la FCPE vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 et espère vous retrouver nombreux lors de nos prochaines actions.

Centre Ganesh

Sande, professeur de yoga diplômée, vous propose des cours de yoga séniors, yoga pour tous, yoga nigra et de méditation dans une salle entièrement équipée de tapis, de coussins de méditation ainsi que de supports en plein milieu de la nature.

Horaires

Lundi matin (séniors) : 10h à 11h15

Lundi soir et mercredi soir : 18h30 à 20h

Mardi soir et vendredi soir : 19h à 20h30

Pour renseignements et inscriptions :

📍 9 ter Les Landes 33390 BERSON

📞 06 74 60 48 63 🌐 centre-ganesh.fr

USEP

Trois temps forts ont marqué le début de cette année. Tout d'abord, les Usépiennes et Usépiens ont pu participer au cross de Gujan Mestras. Diverses courses pour petits et grands ont eu lieu sous le soleil. L'après-midi, les enfants ont pu découvrir la pelote basque sur le fronton local. Ensuite, la découverte du breaking, future discipline olympique, fut au menu de nos jeunes danseurs.



Enfin, le relais Détox de St Gervais attendait nos licenciés et 5 autres associations USEP de Gironde le 07 janvier. L'équipe composée de Lexie et de Baptiste a remporté le relais mixte !



Un trail découverte dans les vignes (et la boue !) a suivi cette course. Nous félicitons tous les enfants pour leur participation et remercions l'association USEP de St Gervais pour l'organisation.

De nouvelles rencontres auront lieu rapidement et vous pourrez suivre nos aventures dans le prochain bulletin municipal !

Installation du dispositif de vidéosurveillance

Dans le cadre du renforcement des actions pour garantir la tranquillité publique des habitants de Berson, plusieurs caméras de vidéoprotection ont été installées dans différents secteurs communaux début février : surveillance du foyer rural et de son parking, du jardin public, du chemin d'accès à l'école maternelle, des services techniques et du pôle commercial.



Pour rappel, l'installation de la vidéoprotection sur la voie publique ou les lieux ouverts au public est strictement régie par le code de la sécurité intérieure.

Seules les autorités publiques peuvent filmer ces espaces, sur autorisation préfectorale préalable.

Les caméras ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation. Seul l'espace public est ciblé, le droit individuel des citoyen(e)s est ainsi protégé.

Les images ne seront visionnées que par les agents publics. Elles ne peuvent être extraites que sur mandat officiel du Procureur de la République dans le cadre d'une enquête par exemple.

